



République du Congo
La Primature

RAPPORT DU SEMINAIRE GOUVERNEMENTAL

Du 14 u 19 Juin 2021

**Thème : Appropriation par les membres du
Gouvernement du Projet de société du
Président de la République dans la perspective
du Programme d'Action du Gouvernement**

19 Juin 2021



CONTEXTE

L'élection présidentielle du 21 mars 2021, la prestation de serment par le Président de la République, Son Excellence Monsieur Denis SASSOU N'GUESSO, suivie de la nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Monsieur Anatole Collinet MAKOSSO et les membres de la nouvelle équipe gouvernementale, ouvrent un nouveau quinquennat dont la politique générale et les objectifs sont définis dans le projet de société du Président de la République " *Ensemble, Poursuivons la marche* ".

La mise en œuvre de ce projet de société, à transformer en programme d'action du gouvernement, a conduit Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, à organiser ce séminaire gouvernemental dont le thème traduit la volonté et l'ambition du gouvernement de s'approprier le projet de société du Président de la République.

La crise économique et financière, à laquelle s'est ajoutée, à la fin de l'année 2019 la crise sanitaire due à la pandémie à coronavirus Covid-19, a fortement impacté notre marche vers le développement. C'est dans ce contexte interne et externe très difficile que le Gouvernement va s'employer à relever les défis qui se posent à l'Etat et à la Nation, afin de se donner les ressources nécessaires et les mécanismes appropriés qui permettront l'exécution des prescriptions et des tâches contenues dans ce projet de société, le discours d'investiture du 16 avril 2021 et les orientations dictées en conseil des ministres du 26 mai 2021.



Le séminaire gouvernemental a constitué le cadre d'appropriation des priorités gouvernementales pour les 12 prochains mois et le reste du quinquennat du Président de la République.

Sous la haute autorité du Premier Ministre, Chef du Gouvernement, les membres de l'équipe gouvernementale ont été invités à prendre part au séminaire gouvernemental, du 14 au 19 juin 2021, au Centre international de conférence de Kintélé, sous le thème : *"Appropriation par les membres du Gouvernement du projet de société du Président de la République dans la perspective du programme d'action du Gouvernement (PAG)"*.

OBJECTIF

Ce séminaire gouvernemental avait pour objectif général d'amener les membres du Gouvernement à une appropriation partagée du projet de société du Président de la République, en vue de la mise en œuvre du programme d'action du Gouvernement (PAG). Il s'agissait aussi de les amener à avoir la même compréhension et le même niveau d'information sur les grands dossiers de l'Etat, afin de construire une intelligence collective dans la cohésion et la solidarité au sein de l'équipe gouvernementale.

METHODOLOGIE

Une organisation, coordonnée par la Primature, a été mise en place, afin de permettre la participation de tous les membres du Gouvernement aux différents travaux de ce séminaire. A cet effet, une



répartition des membres du Gouvernement a été faite, par Groupe, présidé chacun par un Ministre d'Etat.

Le séminaire s'est déroulé ainsi qu'il suit :

- a. la plénière pour le cadrage par le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, le débat ministériel et les exposés thématiques à la cérémonie d'ouverture ;
- b. 4 groupes de travail avec débats et un atelier sur la gestion axée sur les résultats pendant 4 jours ;
- c. la plénière pour la lecture du rapport final du séminaire et la clôture.

DEROULEMENT

Après la cérémonie d'ouverture marquée par le discours de bienvenu aux membres du Gouvernement et aux autres participants par l'Administrateur-Maire de la commune de Kintélé, Madame Stella MENSAH SASSOU N'GUESSO, le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Son Excellence Monsieur Anatole Collinet MAKOSSO, a prononcé un discours d'orientation et de cadrage.

Dans son discours d'orientation, le Premier Ministre, Chef du Gouvernement a tenu à préciser que les séminaires gouvernementaux qui vont se tenir tous les trois mois, auront pour but, de fixer le cadre d'action de son équipe gouvernementale, afin de lui donner tous les outils de planification et de pilotage du programme d'action gouvernemental.

Il sera également question de partager les mêmes informations sur les grands problèmes au sujet desquels, les membres du gouvernement sont



souvent interpellés par les compatriotes et de déterminer de façon consensuelle les priorités de chaque ministère. Cela devrait permettre aux membres du Gouvernement d'harmoniser leurs vues, de murir leurs réflexions, d'enrichir leurs dossiers, d'identifier la priorité du Gouvernement autour des circonstances et derrière laquelle tout le Gouvernement devrait s'aligner, avant de les soumettre aux organes de validation et de décision que sont le conseil de cabinet et le conseil des ministres.

Après ces orientations, le Premier Ministre a exhorté les membres du Gouvernement à compétences partagées, c'est-à-dire transversales de gérer leurs attributions dans une concertation permanente et en toute humilité. Ils ne doivent pas travailler de manière duelliste mais plutôt dualiste, a-t-il répété.

Le Premier Ministre, Chef du Gouvernement a rappelé le regroupement des 9 axes du projet de société du Président de la république en trois pôles de gouvernance :

- gouvernance institutionnelle et systémique ;
- gouvernance économique et financière attractive ;
- gouvernance sociale et solidaire.

Par ailleurs, il a souligné que les batailles à livrer pour la réalisation des grands chantiers contenus dans chaque pôle du programme de société, ne seront gagnés qu'avec des acteurs qui consentent à travailler en équipe et qui mettent en exergue l'éthique et l'intérêt de la Nation dans la gestion et la conduite des missions de l'Etat.



Plusieurs thèmes complémentaires ont été développés par les membres du Gouvernement et les experts nationaux, notamment :

- comment renouer avec le FMI ? (Ministre des finances, du budget et du portefeuille public, Monsieur Rigobert Roger ANDELY) ;
- la problématique de la mobilisation des ressources financières externes (Ministre des finances, du budget et du portefeuille public, Monsieur Rigobert Roger ANDELY) ;
- la présentation de la Haute autorité de lutte contre la corruption (le Président de la Haute Autorité de Lutte contre la corruption, Monsieur Emmanuel OLLITA ONDONGO) ;
- la présentation du plan d'action de la Haute autorité de lutte contre la corruption (le Chef de département de la Planification de la Haute Autorité de Lutte contre la corruption, Monsieur Martin DIOP) ;
- la problématique de la mobilisation des ressources financières internes (le Consultant international, Docteur Firmin Kitsoro KIZOUNZA) ;
- le climat des affaires (le Consultant national, Monsieur Jean Claise NIANGOULA).

Répartis en 4 groupes, les chefs des différents départements ministériels ont procédé à l'identification de cinq problèmes prioritaires de leurs ministères respectifs au cours des douze prochains mois et des cinq années de l'actuel mandat.

Dans les mêmes circonstances, chaque groupe a identifié le problème le plus urgent parmi toutes les priorités de la République. A cet effet, les différents groupes ont fait le choix suivant :



- Groupe 1, composé de 7 ministres et présidé par le Ministre d'Etat, Monsieur Firmin AYESEA, a retenu "juguler la crise sanitaire, en vue d'un retour à la situation normale, pour une meilleure relance de l'économie"
- Groupe 2, composé de 11 ministres et présidé par le Ministre d'Etat, Monsieur Claude Alphonse NSILOU, a opté pour "le règlement des problèmes sociaux (pensions des retraités, bourses des étudiants, ...)"
- Groupe 3, composé de 6 ministres et présidé par le Ministre d'Etat, Monsieur Pierre OBA, a choisi "la Paix au sens large"
- Groupe 4, composé de 11 ministres et présidé par le Ministre d'Etat, Monsieur Pierre MABIALA, a retenu "l'amélioration du bien-être des congolais, au moyen de la diversification économique, en levant un certain nombre d'obstacles"

Dans le but de l'amélioration de la gouvernance publique, notre pays a choisi comme nouveau mode de gestion de l'administration publique, la gestion axée sur les résultats (GAR). A cet effet, une communication sur la gestion axée sur les résultats a été faite à chaque groupe par le consultant national, Monsieur Alpha André OKO. En effet, le processus d'institutionnalisation de la GAR a été déjà amorcé dans notre pays avec la promulgation de deux lois à savoir : la loi organique n°36-2017 du 3 octobre 2017 relative aux lois de finance (LOLF) et la loi n°31-2019 du 10 octobre 2019 d'orientation de la performance de l'action publique. Malgré les formations réalisées dans différents départements ministériels, l'opérationnalisation de la gestion axée sur les résultats n'est pas encore effective, alors qu'elle devient



indispensable pour asseoir une culture de la performance dans le service public.

RECOMMANDATIONS

Au terme des exposés très instructifs et des échanges fructueux, plusieurs recommandations ont été formulées par les participants à savoir :

1- Pour surmonter la crise économique et financière

Notre pays ne peut régler cette crise uniquement par ses propres moyens. Cependant, des signaux forts en matière d'amélioration de la gouvernance, devraient être envoyés à tous les partenaires. Ainsi, les différentes actions à mener pour surmonter la crise économique et financière sont :

- poursuivre les négociations avec tous les acteurs privés, les partenaires bilatéraux et multilatéraux (dont le FMI) pour alléger le poids de l'endettement de l'Etat ;
- mobiliser les ressources externes et internes ;
- relancer et diversifier l'économie.

Tout particulièrement, s'agissant du FMI, les avantages d'un nouveau programme sont :

- son rôle catalyseur auprès de nos partenaires multilatéraux et bilatéraux avec l'amélioration de la signature et de la crédibilité de notre pays sur les marchés financiers ;
- la réduction du coût de la dette de l'Etat ;
- l'accès au nouveau programme de FMI appelé Common-Framework (possibilité de rééchelonnement de la dette à plus de 30 ans) dont bénéficient déjà 3 pays africains.



En ce qui concerne la mobilisation des ressources externes, il est fondamental de privilégier le recours aux bons financements, à savoir : les aides et dons, les emprunts à taux concessionnel des multilatéraux, les prêts bilatéraux et les appels de fonds sur les marchés financiers de la CEMAC et internationaux.

Pour ce qui est de la mobilisation des ressources internes, les participants ont suggéré :

- l'identification complète de différents types de ressources ;
- le renforcement du recouvrement des taxes ;
- La prise des mesures incitatives qui permettent le basculement de du secteur informel au secteur formel ;
- le renforcement de la réglementation sur la classification des entreprises.

Cependant, la relance de notre économie passe indiscutablement par la réduction de notre niveau d'endettement public. Le ratio de la dette repose sur deux variables dont le dénominateur est la production de la richesse nationale. Le niveau actuel de cette richesse étant sous-estimé, elle nécessite une réévaluation profonde qui reflète notre réalité économique, en tenant compte également du secteur informel. Ceci est un moyen pour améliorer l'indicateur de notre dette actuelle afin de rendre le pays plus crédible. Par contre, la diversification économique repose sur des actions à impact à moyen et long terme notamment sur la transition du secteur informel vers le formel, la simplification de la fiscalité, la révision du code des investissements, etc. L'objectif étant d'améliorer la production de la richesse nationale hors secteur pétrole.



2- Pour la lutte contre la corruption et les antivaleurs

Un numéro vert 1023 a été ouvert aux fins de recueillir les appels des citoyens pour dénoncer différents types de malversations. En outre, des moyens devraient être donnés à la Haute autorité de lutte contre la corruption, notamment lui trouver un siège et assurer le déblocage régulier des crédits de son budget de fonctionnement.

3- Pour l'amélioration du climat des affaires

Il est opportun de mettre en place une cellule d'appui technique ayant pour ancrage la Primature et avec pour entre autres missions :

- assurer la veille du climat des affaires ;
- analyser les impacts de chaque texte législatif et réglementaire sur les activités du secteur privé avant validation par le Gouvernement ;
- identifier les textes réglementaires qui se chevauchent, se juxtaposent, ne cadrent pas avec les exigences du Doing Business, plombent le développement du secteur privé et portent atteinte à l'attractivité du Congo ;
- passer en revue toute la parafiscalité pénalisante pour le secteur privé ;
- élaborer un plan d'actions à court terme à exécuter dans un délai de 10 mois, afin d'améliorer notre classement au Doing business ;
- élaborer des procédures simplifiées dans la chaîne de création des entreprises ;
- vulgariser les réformes mises en place dans le secteur privé, afin qu'elles soient connues de nos partenaires.



4- Pour l'appropriation de l'outil de gestion axée sur les résultats

Comment y parvenir ? :

- harmoniser les procédures de la GAR pour appliquer un même référentiel d'outils à toute l'administration publique ;
- valider rapidement les textes fondamentaux de la GAR produits en 2020 à savoir :
 - la politique nationale d'évaluation de la performance ;
 - le guide méthodologique d'évaluation de la performance de l'action publique ;
 - la feuille de route pour l'opérationnalisation de la logique de la performance.
- inviter le Ministre des finances et du budget à opérationnaliser le passage de budget de moyens au budget programme, exigé à tous les Etats membres de la CEMAC à partir du 31 décembre 2021 ;
- renforcer les capacités des cadres de différents ministères pour une utilisation effective de la gestion axée sur les résultats dans la perspective d'élaboration du budget 2022.

CONCLUSION

La nécessité pour Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement d'avoir une équipe soudée, dynamique et efficace dans les défis à relever, en vue de la mise en œuvre du projet de société du Président de la République et pour la satisfaction effective des besoins du peuple congolais, justifie à elle seule la tenue de ce séminaire gouvernemental qui se clôture ce jour.



L'objectif de ce séminaire était d'amener les membres du Gouvernement à une appropriation partagée du projet de société du Président de la République qui est sera mis en œuvre par le programme d'action du Gouvernement.

Au regard de la diversité des thèmes développés et des conclusions des débats entre les membres du Gouvernement, l'on devrait affirmer que le séminaire a atteint l'objectif fixé. L'atelier sur la gestion axée sur les résultats (GAR), aura assurément permis d'ajouter une plus-value aux capacités managériales des participants et surtout à rassurer l'opinion nationale et internationale sur la ferme volonté du Gouvernement à améliorer la gouvernance publique en opérationnalisant le suivi et l'évaluation de l'action gouvernementale dans toutes les administrations publiques. C'est ainsi que nous allons évaluer trimestriellement l'impact de nos politiques publiques, aux fins d'apprécier le niveau de satisfaction des besoins de nos concitoyens.

En outre, l'exercice a consisté en l'identification du problème le plus important et le plus urgent de la nation et en l'identification des cinq priorités relatives à chaque département ministériel par les membres du gouvernement, dans le but de permettre la hiérarchisation des actions gouvernementales susceptibles d'être prioritairement financées.

La finalité des recommandations formulées au cours de ce séminaire est de retrouver des ressources indispensables, internes et externes, nécessaires à la relance et à la diversification de l'économie. C'est ici que s'impose le choix de renouer un dialogue fécond avec tous les partenaires.



ORGANISATEUR : La Primature

▪ **GROUPE DE TRAVAIL**

Chef de Groupe / Facilitateur :

Mr Pierre N'GAKA, *Conseiller spécial chargé des affaires administratives et juridiques du Premier Ministre*

Membres :

- Mr Ernest TCHILOEMBA TCHITEMBO
Conseiller fonction publique, réforme de l'Etat, conseiller diplomatique par intérim du Premier Ministre
- Mme Laeticia NKAKOU, **Rapporteur du séminaire**
Conseillère suivi et évaluation des Politiques Publiques du Premier Ministre

Secrétariat Technique :

- Mr Bizon MABIKA BAZENGUISSA, *Attaché juridique du Conseiller Spécial*
- Mr César MOUZITA, *Secrétariat Central de la Primature*
- Mr André TSIMBA, *Assistant du Conseiller Spécial*

MATERIAUX DU SEMINAIRE

- Fiche de synthèse des 5 priorités de chaque ministère pour les 12 prochains mois et pendant le quinquennat ;
- Le document des priorités de tous les ministres ;
- Les exposés des intervenants.